

AFFAIRE N° 9. - Renforcement du réseau de distribution de la ville basse.  
Extension du réseau de distribution des écarts : MONTAGNE, BRETAGNE, BOIS DE NEFLES,  
MOUFIA. Poste de stérilisation sur captage de la Ravine du Butor.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 19 SEPTEMBRE 1972, n° 72-4654 INFRA/AF, Monsieur le DIRECTEUR DEPARTEMENTAL de l'EQUIPEMENT m'a transmis les avant-projets sommaires des opérations d'alimentation en eau potable susceptibles d'être subventionnés par le Ministère de l'Intérieur en 1973, à savoir :

- Renforcement du réseau de distribution de la Ville Basse .....	55 M
- Extension du réseau de distribution des écarts : MONTAGNE, BRETAGNE, BOIS DE NEFLES, MOUFIA .....	50 M
- Poste de stérilisation sur captage de la Ravine du Butor .....	3 M

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, d'adopter ces avant-projets.

Je mets la question aux voix.

M. Jack AFFEJEE. - Il s'agit de réseaux à diamètre inférieur à 100. La Protection Civile ne pourra pas installer les bouches d'incendie dessus.

LE MAIRE. - Le réseau principal est assez grand, c'est l'essentiel.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Saint-Louis, le 21 novembre 1972  
Le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : S. Raoul

Une copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
R. Pessy